

# SHEVA

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 10/11/2020



**Lieu :** SHEVA, Maisons-Alfort (par visioconférence)

**Date :** le 10/11/2020

### Présents :

**Anne BOISSON** – présidente  
**Catherine BOISSON-VIDAL**  
**Béregère BOUDEAU** – vice-secrétaire  
**Cédric BRIAND** – dir. technique  
**Bénédicte DAIX** – trésorière  
**Isabelle DURAND-ZALESKI**

**Marie-Gaëlle FROELIGER**  
**Catherine LAROCHE**  
**Ivan MOSZER** – vice-président  
**Aurélié PHILIP** – vice-trésorière  
**Laurence TAULOU MIROIR** –  
secrétaire

### Absents excusés :

Claire DELAUNAY (SECEVA)\*  
Alexis JOCH  
Jean-François LASSALLE  
Anaëlle LELAN (SECEVA)\*

Alma MARTEAU (SECEVA)\*  
Rachel MOORE  
Jean-Pierre OZANNE  
Caroline SALLES

*\* La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

## Ordre du jour

1. Tour de table des référents
2. Comptabilité / Trésorerie
3. Conditions sanitaires actuelles
4. Préparation de l'AG et renouvellement du CA
5. Projet SHEVA
6. Questions diverses

## 1. Tour de table des référents

*Référent Animations et soirées (Marie-Gaëlle).* RAS

*Référent Communication (Marie-Gaëlle).* Beaucoup d'actions de communication sont actuellement en cours : les profils des nouveaux enseignants et palefreniers sont en train d'être mis à jour, sur la base de petites interviews. Le profil de Dimitri sera mis à jour après le reconfinement, lorsqu'il sera de retour à la SHEVA. Les profils des nouveaux équidés sont aussi en train d'être actualisés : le travail a commencé avec la prise de photos avant le confinement.

Il est important de communiquer vers les cavaliers des « petits » niveaux pour leur expliquer qu'ils ne sont pas oubliés dans la nouvelle organisation liée au reconfinement. A ce jour, ils ont uniquement reçu un mail précisant que la monte des équidés en autonomie durant le confinement ne pouvait les concerner. Un certain nombre d'entre eux sont inscrits au forfait trimestriel et risquent de ne pas se réinscrire pour le 2<sup>ème</sup> trimestre s'ils estiment ne pas pouvoir bénéficier de compensation durant cette période. Il va falloir réfléchir à des dédommagements possibles, par exemple des stages gratuits, mais pour l'instant nous n'avons aucune idée de ce que nous serons en capacité de faire durant les prochaines vacances. Il faut anticiper sur ce sujet pour savoir quoi répondre si des questions sont posées en ce sens lors de notre prochaine Assemblée Générale. Nous attendons la prochaine allocution du gouvernement pour connaître les dernières mesures et définir une communication plus pertinente. De toute façon, il est important d'informer de façon précise et réactive sur l'organisation mise en place au sein de la SHEVA.

Nous devons penser à préciser sur notre site internet que nous sommes fermés, car certaines personnes le consultent pour avoir des informations (et tous les adhérents ne sont pas sur Facebook).

*Référents Communication avec les institutions (Anne et Ivan).* Le contentieux pour le paiement des charges est toujours en cours. Une proposition de médiation a été faite par le Tribunal administratif, mais nous l'avons refusée car notre action se base sur des éléments rationnels qui n'ont pas été produits par la partie adverse, et qui devront être examinés lors du jugement.

En raison d'un niveau d'alerte attentat relevé, les contrôles à l'entrée de l'ENVA seront plus rigoureux. Les cavaliers doivent avoir leur carte d'adhérent et éventuellement leur licence sur laquelle la SHEVA est mentionnée. Nous devrions également fournir à l'ENVA la liste des cavaliers inscrits à la SHEVA.

*Référent Relations avec adhérents (Isabelle).* Une demande de remboursement est en cours, liée à un déménagement. Isabelle demande des informations plus précises avant de statuer (déménagement pour motif professionnel).

*Référent Poney-club et relations avec les écoles de Maisons-Alfort (Rachel).* RAS

*Référent **Kavalog** (Ivan).* RAS mais bravo à Ivan pour toute l'organisation du fonctionnement spécifique en ce moment !

*Référent **Tarifs** (Aurélie).* RAS

*Référent **Licences** (Catherine BV).* Toutes les licences des derniers inscrits ont été prises. Les renouvellements se feront en fin d'année. Idem pour les nouveaux enseignants.

*Référent **Travaux et entretien** (Catherine L).* La terrasse a été meublée avec de nouvelles tables, faites maison, et des chaises. Il faut regarder l'état de la balance entre les deux boxes au niveau de Quiriél : il y a des trous qui se seraient agrandis. Le ciment se détériore de plus en plus. La voirie est en mauvais état et cela est dangereux pour les adhérents. Faut-il prévenir l'ENVA pour leur demander d'intervenir car cela engage leur responsabilité ? Catherine se charge d'aller sur place pour faire un état des lieux.

Patrick a réparé les portes-selles de la sellerie.

*Référent **Retraite des poneys et des chevaux** (Caroline).* Pop-Corn et peut-être Ulysse, du fait de ses coliques à répétition, pourraient partir à la retraite en juin 2021.

*Référents **Cavalerie** (Cédric).* Pas de nouveaux chevaux achetés pour l'instant. Les poneys qui devaient être achetés d'ici la fin d'année 2020 vont probablement être loués pour engager moins de frais, compte-tenu de la crise sanitaire qui pourrait nous impacter tout au long de l'année. De plus, nous louons les poneys pour un coût de 45 € par mois par poney, contre 2 000 € de prix d'achat.

Les factures de frais vétérinaires émises par l'ENVA sont exorbitantes. Les autres urgences équinées sont vraiment loin et nécessitent le déplacement avec le camion, donc, lors des urgences nocturnes, il est bien plus facile de faire appel à l'ENVA. Il faut être vigilant sur les factures de l'ENVA, qui doit nous accorder 15 % de remise sur les actes médicaux pratiqués.

Le foin est favorisé, de l'huile est donnée également pour éviter les coliques.

*Référent **Equipe technique** (Cédric).* Tout le personnel a été mis au chômage partiel pour limiter les frais. Les palefreniers font 20h sur 2 semaines (22h puis 18h). Les enseignants sont présents à raison de 3 par jour et font 4h chacun, sur 5 jours, soit 20h par semaine.

## 2. Comptabilité / Trésorerie

Le chiffre d'affaires au 10 novembre 2020 s'élève à 537 610 € contre 533 990 € l'année passée, HT et hors licences. Depuis la rentrée, beaucoup d'activités ont été organisées le week-end, dont les passages d'examens. En revanche, il y a eu peu d'inscriptions au challenge.

Les dépenses sont quasiment identiques à l'année passée car les frais en alimentation et vétérinaires ont diminué tandis qu'une brouette électrique a été achetée. Les dépenses semblent maîtrisées pour l'instant, ce qui nous rassure sur notre capacité à mettre de l'argent de côté pour faire face aux imprévus et pour notre réimplantation future.

### 3. Conditions sanitaires actuelles

La SHEVA a fait preuve d'une grande réactivité dans la gestion de cette nouvelle crise sanitaire. Des dispositifs alternatifs ont été mis en place au plus vite, grâce au travail très important d'Ivan, Bénédicte et Aurélie. Actuellement nous sommes à 40 personnes maximum par jour venant monter les équidés. La première semaine de reconfinement a été gérée en autorisant, selon le protocole alors en vigueur et les directives de la FFE, 2 cavaliers par équidé et par semaine. Nous avons donc sélectionné les cavaliers qui avaient le plus de disponibilité dans la semaine. La deuxième semaine, nous avons réorganisé en considérant 2 cavaliers par équidé et par jour, pour favoriser au maximum le bien-être animal. Les créneaux ouverts sont d'1h30 : il s'agit du temps de présence incluant la préparation de l'équidé, la monte et le rangement du matériel.

Aujourd'hui, un nouveau protocole est en vigueur. Une nouvelle organisation va donc être mise en place, avec des reprises jusqu'à 20h maximum, en augmentant un peu le nombre de personnes qui pourront venir le soir (13 personnes : 5 dans le petit manège avec des masques, 8 dans le grand manège en le séparant en 2 vu sa taille). Notre petit manège n'est pas un lieu entièrement clos, nous considérons donc pouvoir y accueillir 5 adultes ou 6 enfants. Il faut néanmoins bien vérifier notre adéquation vis-à-vis du protocole sanitaire.

En appliquant strictement le protocole, nous pourrions accueillir chaque jour 150 personnes pour nos 50 équidés (3 cavaliers par jour et par équidé). Nous n'irons pas jusque-là pour rester vigilants sur les conditions sanitaires et faire preuve de bon sens. Ce nouveau fonctionnement pourra être mis en place à partir de lundi 16 novembre.

Les sanitaires sont fermés, le gel hydroalcoolique est à disposition, les masques doivent être portés.

La FFE annonce mettre à disposition une plateforme informatique permettant d'identifier en permanence les cavaliers présents sur le site. Une réunion est prévue le 11 novembre avec le CREIF pour évoquer précisément ce nouveau protocole. Cédric et Anne prévoient d'y participer.

Quel message donner à l'Assemblée Générale concernant notre gestion de la crise sanitaire ? Nous devons préparer les questions qui pourraient être posées pour anticiper les réponses à y apporter. Des remises de 50 % pour deux stages ont été proposées après le confinement du printemps : certaines personnes ont demandé à en bénéficier auprès de Cédric, mais la communication n'a pas été assez claire pour permettre à un plus grand nombre de bénéficier de ce système de compensation. Notre outil informatique ne permettant pas de généraliser un tel

fonctionnement, il faudra préciser qu'une demande doit être faite auprès du bureau pour en bénéficier. Du fait du reconfinement, les 2 demi-stages n'ont pas encore pu être organisés.

#### 4. Préparation de l'AG et renouvellement du CA

L'Assemblée Générale aura lieu le 28 novembre à partir de 16h. Elle sera organisée en visioconférence du fait des contraintes sanitaires actuelles. Dans tout autre contexte, il aurait fallu que cela soit précisé dans les statuts de l'association, mais des dispositions particulières sont prévues pour les associations dans le contexte actuel, nous autorisant à procéder ainsi. Concernant l'outil à utiliser, notre choix se porte sur Zoom de par sa simplicité d'utilisation. Cet outil avait déjà été choisi lors de la communication faite sur l'organisation du premier confinement au printemps dernier.

Cet outil a l'avantage de permettre à un grand nombre de personnes de se connecter. En raison du confinement, nous attendons en effet une plus grande participation de nos adhérents à cette Assemblée Générale. Chaque personne connectée devra s'identifier avec nom et prénom pour que le CA soit en capacité de contrôler la présence des adhérents et leur légitimité à voter : cela vaudra comme feuille d'émargement. Les votes auront également lieu via le chat de la visioconférence. En effet, nous avons regardé les différentes plateformes existantes permettant l'organisation de votes en ligne : cela nécessiterait une coordination plus lourde et un coût bien plus élevé. N'étant pas contraints par nos statuts d'organiser des votes à bulletin secret, l'option du vote durant la visioconférence, via le chat, nous a semblé être la meilleure solution. Deux membres du CA se sont proposés pour être modérateurs du chat et ainsi éviter que tout le monde ne prenne la parole en même temps et avoir une discussion plus agréable et efficace. La convocation sera envoyée deux semaines avant l'AG, en précisant toutes les modalités de cette Assemblée Générale à distance, avec un pouvoir et un appel à candidatures pour intégrer le CA. A ce jour, quatre membres du CA sont en fin de mandat : tous renouvellent leur candidature. Les nouvelles candidatures seront à envoyer au plus tard une semaine avant l'AG. Concernant les pouvoirs, nous demanderons à les envoyer par mail impérativement avant le vendredi 27 novembre au soir, ce qui laissera aux membres du bureau le temps de les énumérer et de vérifier leur conformité avant le début de l'Assemblée Générale.

Un protocole sera écrit sur l'organisation de l'AG pour que tous les membres du CA soient bien au clair sur son déroulement. Marie-Gaëlle propose d'accueillir les participants avec un écran général de présentation, lors de leur connexion à 15h45.

Bérengère a proposé une version préliminaire de diapositives concernant la communication sur le projet d'évolution de la SHEVA. Cette base doit être complétée en reprenant des idées de la plaquette de communication faite l'année passée pour la recherche de dons et d'investisseurs. Nous pourrions également y inclure des photos du Parc pour montrer les espaces verts agréables, tout en insistant davantage sur l'accessibilité en transports en commun (TVM, RER, bus). L'idée de faire un sondage auprès des adhérents concernant leurs besoins et envies dans le cadre de ce projet a été abandonnée en raison des conditions sanitaires.

## 5. Projet SHEVA

La convention d'occupation annotée par nos soins a été envoyée au Parc, nous attendons le retour de son directeur, M. Escribano ; la signature n'aura lieu qu'une fois que nous aurons la certitude d'un accompagnement financier du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA). L'objectif est donc d'avancer au plus vite sur le protocole transactionnel avec le MAA. M. Escribano a souligné l'importance que la convention puisse être signée avant les prochaines élections régionales en mars 2021, pour éviter une modification voire une annulation du projet en cas de changement de majorité politique. Ce problème a été soulevé auprès du ministère pour avancer au plus vite vers une signature. La convention signée est également nécessaire pour l'obtention d'un permis de construire et de certaines subventions.

Notre architecte, M. Penloup, s'occupe avec une équipe architecturale composée de Catherine, Aude, Cédric et Mariam de poursuivre l'élaboration des plans détaillés du projet. L'équipe avance bien mais ce n'est pas toujours simple. En effet, le confinement actuel n'aide pas à obtenir les réponses à nos questions pour avancer sur les grandes lignes du projet (sondage du sol, plans de géomètre, confirmation pour l'entrée du site, etc.). Les visions se complètent parmi les différentes personnes impliquées dans le projet. Les grandes mailles sont décidées, il reste aujourd'hui quelques ajustements à statuer (notamment sur le choix des écuries mécaniques).

Les discussions avec le MAA deviennent délicates car nous commençons à parler du montant de notre indemnité, et il n'est pas certain que nous obtenions ce que nous espérons en premier lieu.

La banque nous annonce également quelques difficultés liées à notre projet, car elle souhaite avoir confirmation du montant alloué par le ministère avant de s'engager réellement.

Concernant l'aspect juridique pur, les procédures en contentieux sont toujours en cours entre la SHEVA et l'ENVA. Le MAA nous a donné un calendrier avec comme objectif d'aboutir d'ici le mois de décembre à un protocole transactionnel qui serait signé au mois de mars. Le directeur de l'ENVA, M. Degueurce, devait nous communiquer le nom de son avocat pour que notre avocat puisse échanger directement avec ce dernier, mais nous sommes toujours en attente à ce sujet. La prochaine réunion avec le Ministère est prévue le lundi 16/11.

## 6. Questions diverses

RAS

**Tableau annexe de suivi des actions**

QUI ?	QUOI ?	QUAND ?
Ivan	Lister les différents bugs liés à Kavalog et étudier la possibilité d'utiliser un autre outil	ASAP
Catherine L	Procéder à un état des lieux de la balance endommagée	ASAP
Marie-Gaëlle	Poursuivre les actions de communication en cours (mises à jour du site avec profils enseignants & équidés)	ASAP
Isabelle	Mettre à jour le Règlement Intérieur	Rentrée 2021
Laurence	Organiser l'assemblée générale en visioconférence	28/11
	Mettre en place la procédure d'intérêt général et du CEC	Rentrée 2021
Aurélie & Bérengère	Veille sur les subventions	ASAP

**Prochain CA SHEVA : 15 janvier 2021**

La Secrétaire : Laurence TAULOU MIROIR

La Présidente : Anne BOISSON SCHALLER


